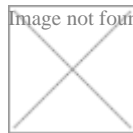


Image not found or type unknown



SOMMAIRE : [Quoi de neuf](#) / [Actus régionales](#) / [Appel à projet](#) / [Veille législative](#) / [Actus sociales](#) / [Agenda](#)

Flash n°21 du 13 juin
2023

QUOI DE NEUF

Portes ouvertes à la participation

Publié le 06 Juin 2023

Le CREAI Hauts-de-France organise des portes ouvertes le 29 juin de 13h30 à 16h30.

Nous vous attendons nombreux !

ACTUS REGIONALES

Don du sang accessible aux personnes déficientes visuelles

Publié le 13 Juin 2023

Nous vous en avons parlé en début d'année, deux intervenantes paires du réseau EPoP et Arthur Aumoite, Référent Pair EPoP travaillent avec l'Amicale du don du sang de Villeneuve d'Ascq et l'Etablissement Français du Sang pour proposer des séances de don accessibles aux personnes déficientes visuelles.

Ils renouvellent l'expérience et vous proposent une nouvelle date ce vendredi 16 juin, de 10h à 13h et de 15h à 19h à la Salle Debruyne à Villeneuve d'Ascq. Pour y participer il suffit de prendre rendez-vous par téléphone au 07 67 06 19 64.

Ils vous racontent comment ça se passe dans [cette vidéo](#)

Venez nombreux, un don du sang participe à sauver 3 vies

Crédit photo : Pixabay - mohamed_hassan -5229782

APPEL À PROJET

Création de Centres de Ressources Territoriaux pour les personnes âgées

Publié le 13 Juin 2023

La mission des CRT est de permettre aux personnes âgées de vieillir chez elles le plus longtemps possible grâce à un accompagnement renforcé à domicile, lorsque l'accompagnement classique déjà assuré par un service d'aide ou de soins à domicile n'est plus suffisant pour rester chez elles. Elle vise également à accompagner les professionnels en charge de leur accompagnement par une mission d'appui.

Cette mission peut être portée, par un EHPAD, ainsi que le prévoit l'article 47 de la LFSS 2022 et l'article D. 312-155-0 du code de l'action sociale et des familles, ou par un service à domicile, ainsi que le prévoit l'article D. 312-7-2 du code de l'action sociale et des familles.

Elle comporte deux modalités d'intervention, qui devront toutes deux être menées conjointement par les centres de ressources territoriaux :

volet 1 - Une mission d'appui aux professionnels du territoire (formation des professionnels, appui administratif et logistique, mise à disposition de compétences et ressources gérontologiques, gériatriques et de ressources et équipements spécialisées ou de locaux adaptés) ;volet 2 - Une mission d'accompagnement renforcé pour des personnes âgées en perte d'autonomie nécessitant un accompagnement à domicile plus intensif, en alternative à l'EHPAD.

[Pour en savoir plus](#)

VEILLE LEGISLATIVE

Veille au 13 juin 2023

Publié le 13 Juin 2023

Finance

Arrêté du 24 avril 2023 fixant au titre de l'année 2023 les tarifs plafonds prévus au II de l'article L. 314-3 du code de l'action sociale et des familles applicables aux établissements et services mentionnés au a du 5° du I de l'article L. 312-1 du même code

[JORF n°0131 du 8 juin 2023](#)

Arrêté du 24 avril 2023 fixant pour 2023 les valeurs du point mentionnées à l'article R. 314-162 du code de l'action sociale et des familles

[JORF n°0131 du 8 juin 2023](#)

Arrêté du 24 avril 2023 fixant pour 2023 les montants plafonds des forfaits journaliers mentionnés à l'article R. 314-207, au 1° de l'article D. 313-17, à l'article D. 313-18 et à l'article D. 313-20 du code de l'action sociale et des familles

[JORF n°0131 du 8 juin 2023](#)

Décision n° 2023-08 du 26 mai 2023 relative aux dotations régionales limitatives et à la moyenne nationale des besoins en soins requis pour l'année 2023

[JORF n°0131 du 8 juin 2023](#)

Formation

Arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation

[JORF n°0131 du 8 juin 2023](#)

Habitat inclusif

Décret n° 2023-431 du 2 juin 2023 relatif au financement en prêt locatif aidé d'intégration des logements-foyers dénommés habitat inclusif

[JORF n°0127 du 3 juin 2023](#)

Protection de l'enfance

Arrêté du 23 mai 2023 portant désignation des associations membres du Conseil national de la protection de l'enfance

[JORF n°0130 du 7 juin 2023](#)

Scolarité

[Circulaire du 1-6-2023](#) Modules de formation d'initiative nationale dans le domaine de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap – Année scolaire 2023-2024

ACTUS SOCIALES

Mieux prévenir et empêcher les maltraitances sur personnes vulnérables

Publié le 13 Juin 2023

A l'issue des États généraux des maltraitances du 6 mars dernier, trois outils d'information et de prévention en Facile à lire et à comprendre ont été mis à disposition des professionnels et du grand

public. L'objectif de ces trois bandes-dessinées est d'expliquer de façon compréhensible et accessible les situations de maltraitance visibles ou invisibles, volontaires ou involontaires.

Cette initiative a été menée par CoActis Santé et la commission nationale pour la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance.

1. [Comprendre et arrêter la maltraitance](#)
2. [Les différentes sortes de maltraitance et de violence version 1](#)
3. [Les différentes sortes de maltraitance et de violence version 2](#)

Pour compléter voici un [Document États généraux des maltraitances en FALC](#)

Source : Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, 2 mai 2023

À cette occasion, France Assos Santé a proposé un webinaire de sensibilisation aux situations de maltraitements pour aider les associations et représentants d'usagers à comprendre ce qui caractérise une situation de maltraitance, sensibiliser à leur repérage et les aider à y répondre ainsi qu'à les prévenir.

[Webinaire](#) du 16 mai 2023

Le triptyque "Personne concernée - proche aidant.e - professionnel.le" dans l'intervention dans le milieu de vie de personnes handicapées psychiques

Publié le 13 Juin 2023

La situation d'accompagnement social dans le milieu de vie des personnes en situation de handicap psychique s'appuie sur un triptyque réunissant trois catégories d'acteurs.trices : les personnes concernées, les proches aidants et les professionnels. La recherche explore dans quelles mesures ces reconfigurations institutionnelles peuvent concourir aux objectifs d'autonomie de vie des personnes en situation de handicap psychique, d'inclusion dans la société, de liberté de faire selon leurs propres choix et dans le respect de leur dignité. Sommes-nous seulement face à une belle utopie ?

La recherche a ainsi débouché sur la production de supports vidéo de formation et d'auto-formation

[Pour en savoir plus](#)

Source : Firah, juin 2023

Prise en charge des troubles du neuro-développement : le compte n'y est pas

Publié le 13 Juin 2023

Résumé :

Les troubles du neuro-développement (TND) concernent près de 100 000 enfants par an. Parmi ces troubles, le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) est un de ceux dont la prévalence est la plus importante, il concerne entre 3 pourcents et 6 pourcents des enfants (les troubles dys concerneraient quant à eux 4 à 5 pourcents d'une classe d'âge). En France on estime à 2 millions le nombre de personnes souffrant d'un TDAH. Il se traduit, tant chez les enfants que les adultes, par des niveaux élevés d'inattention, d'agitation et d'impulsivité, sources d'un handicap cognitif et social souvent sévère et persistant.

L'annonce prochaine par le Gouvernement d'une nouvelle stratégie étendue à tous les troubles du neuro-développement pour la période 2023-2028 doit être mise à profit pour procéder à des inflexions et définir de nouvelles priorités. L'action publique doit passer d'une politique fondée sur l'usage d'instruments communs (par exemple pour le repérage) à des prises en charge plus spécifiques.

Dans ce contexte, les rapporteurs ont procédé à l'audition de l'ensemble des acteurs concernés : associations représentant les familles, les adultes et les enfants ; les acteurs publics en charge du dossier comme la Déléguée Interministérielle Autisme et troubles du neuro développement, les agences régionales de santé, les maisons départementales du handicap, des représentants du ministère de l'éducation nationale ; les professionnels de santé ; des représentants du secteur social et médico-social.

À l'issue de leurs travaux, ils formulent 12 préconisations afin de poursuivre la structuration d'une offre d'accueil tant au niveau de la mise en oeuvre du triptyque précoce qu'à celui de la scolarisation, de renforcer à la fois la politique en faveur de la prise en charge des troubles du spectre de l'autisme et de permettre la construction de parcours spécifiques pour d'autres troubles du neuro-développement (TDAH, dys).

[Rapport d'information n°659](#)

Source : Sénat, 31 mai 2023

Violences sexuelles faites aux enfants : le coût du déni

Publié le 13 Juin 2023

160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année. 5,5 millions de femmes et d'hommes adultes ont été victimes de violences sexuelles dans leur enfance, le plus souvent au sein de leur famille.

La CIIVISE, se référant aux travaux menés dans la lutte contre les violences faites aux femmes, a

souhaité déterminer le coût économique annuel des violences sexuelles faites aux enfants.

9,7 milliards d'euros, c'est ce que les agresseurs nous coûtent chaque année.

AVIS DE LA CIVIISE

Source : CIVIISE, 12 juin 2023

Guide pratique "Acteurs de l'événement - Handicap : le pari gagnant de l'inclusion"

Publié le 13 Juin 2023

L'ÉVÉNEMENT, l'association des agences de communication événementielle, lance le premier guide pratique pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Ce guide pratique, de 66 pages, a pour objectif d'accompagner, dans la démarche de recrutement et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Ce document, bien que dédié aux acteurs de l'événementiel, accompagnera les démarches de tous les secteurs d'activités

Guide

Source : L'ÉVÉNEMENT, mai 2023

17 mesures nouvelles pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap

Publié le 13 Juin 2023

La Conférence nationale du handicap (CNH) qui s'est tenue le 26 avril sous l'autorité du président de la République a permis d'aboutir à 17 mesures pour favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'ambition majeure est de cesser d'enfermer les personnes dans des dispositifs et des parcours spécifiques et rendre l'environnement professionnel de droit commun accessible quel que soit le handicap.

Voici deux axes de ces propositions concernant l'emploi et la formation :

- Confier au service public de l'emploi l'accompagnement de toutes les personnes handicapées recherchant un emploi et améliorer l'orientation professionnelle
- Favoriser l'accès à la formation « ordinaire »

Rapport

Source : Gouvernement, 22 mai 2023

Organisation des structures de prévention et de prise en charge en santé sexuelle

Publié le 13 Juin 2023

Le rapport analyse la question de la santé sexuelle à travers les structures spécialisées chargées de sa mise en œuvre, en complément de l'offre de prévention et de soins de droit commun, en cabinet libéral ou en établissements de santé.

L'objet de la mission de l'Igas portait plus particulièrement sur la création d'une offre de prévention et de prise en charge en santé sexuelle plus lisible et plus efficace répondant aux enjeux de santé publique et aux besoins de la population.

Source : IGAS, 09 juin 2023

La pair aideance : une innovation managériale au service des organisations durables

Publié le 13 Juin 2023

Le think tank, le Cercle Vulnérabilités et société analyse les apports de la pair-aideance dans la société. Né dans le soin, la pair-aideance s'est très vite imposée dans de nombreux domaines.

Cette note vise à rendre plus visible cette démarche en la définissant, et en clarifiant le statut des intervenants et les objectifs de ce type d'intervention.

Elle a été coconstruite avec plusieurs organisations membres du Cercle Vulnérabilités et Société (Malakoff Humanis, Randstad, Fondation Falret, Croix-Rouge française, Fehap, Expairtises Pairformhand) et des organisations extérieures (Engie, Philippa Conseil), à partir du témoignage de plusieurs pair aidants et l'audition de Santé Mentale France et du Secrétariat général du Comité Interministériel du Handicap.

Note

Source : Cercle Vulnérabilités et société, 30 mai 2023

Crédoc Précarité alimentaire

Publié le 13 Juin 2023

L'inflation en 2022 a eu un impact sur les produits alimentaires. De nombreuses personnes ont dû se rendre dans des structures d'aides alimentaire pour subvenir à leurs besoins essentiels.

En collaboration avec l'INRAE et l'université de Bordeaux, le CRÉDOC a inséré un module sur la précarité alimentaire dans le cadre de l'enquête Conditions de vie et aspirations des Français.

Les résultats montrent que la hausse de la précarité alimentaire s'est accélérée au second semestre 2022 et concerne désormais 16 % des Français déclarant ne pas manger assez

[Crédoc - Résultats de l'enquête](#)

Source : CRÉDOC, mai 2023

AGENDA

Webinaire dédié au parcours de soins complexes de l'enfant présentant un ou plusieurs troubles du neurodéveloppement.

Le 16 juin 2023

Echelle : National

Ce vendredi 16 juin à 12h30, la Plateforme régionale d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination Neurodev en partenariat avec la FEMAS HDF organise un webinaire dédié au parcours de soins complexes de l'enfant présentant un ou plusieurs troubles du neurodéveloppement.

Lien de connexion: <https://lnkd.in/e6mzNvbs>

Chemsex, rapport sexuel et drogue et si on en parlait !

Le 19 juin 2023

Echelle : En région

Les professionnels du SPS de Lille vous proposent un webinaire lundi 19 juin de 12h à 13h30 à destination des professionnels, pour parler santé sexuelle, dans le cadre du Moi(s) Sans tabou.

Vous retrouverez toutes les informations [sur l'affiche](#) et les liens pour vous y inscrire.

Un autre regard sur la différence

Le 21 juin 2023

Echelle : En région

Le mercredi 21 juin, rendez-vous au centre commercial Auchan V2 pour « Un autre regard sur la différence ! ».

Le Pôle Enfance Adultes Christian Dabbadie d'APF France Handicap et les personnes qu'il accompagne vous invite à une flash-mob à 10h30 et à un échange autour des différences de 14h à 17h

Webinaire les Métiers du Bien-Vieillir

Le 05 octobre 2023

Echelle : National

Retour d'expérience : Transformations de fonctionnement du secteur Maintien à Domicile en Équipes Autonomes

L'IRTS Hauts-de-France s'engage dans le virage domiciliaire avec des formations-actions connectées aux besoins du secteur. L'enjeu aujourd'hui est de faire le choix d'améliorer la qualité de vie de la population vieillissante et en perte d'autonomie.

Les métiers d'auxiliaire de vie, aide-soignante, aide à domicile, infirmière et responsable de secteurs, connaissent des évolutions avec le fonctionnement en Équipes Autonomes

Quelles sont ces évolutions ?

Rendez-vous Jeudi 5 octobre 2023 – 10h-12h.

Inscription obligatoire : https://irtshdf.fr/cpt_agenda/webinaire-les-metiers-du-bien-vieillir/

Addiction et santé mentale : vers une approche intégrée

Le 05 décembre 2023

Echelle : En région

Les Assises Régionales de l'Addictologie en Hauts-de-France, sous le pilotage de l'Agence Régionale

de Santé Hauts-de-France et la Coordination des associations et structures en Addictologie, reviennent pour une 4ème édition le jeudi 07 décembre 2023 à l'Hôtel Mercure d'Arras, de 08h30 à 17h00.

Evènement gratuit, au titre de nos financements octroyés par l'Agence Régionale de Santé.

Inscription en ligne, lien à venir

[Pour en savoir plus](#)

OFFRES D'EMPLOI

Chaque semaine, vous pouvez consulter les offres d'emploi en cliquant sur le lien présent dans le mail du Flash Infos.

Chaque semaine, l'intégralité des offres d'emploi est disponible sur [l'Espace Flash en cours](#), en cliquant sur « les dernières offres » (avec vos identifiants).

Tarifs Offres d'emploi :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : Première parution 120 €, parution supplémentaire 15 €

Tarifs Abonnement annuel au Flash Info :

Etablissements contribuant au CREAI : gratuit

Etablissements ou structures non contribuant : 145 €

Particulier : 59 €

Les adresses et informations recueillies font l'objet d'un archivage informatique pour une utilisation exclusive par le CREAI Hauts-de-France et ne sont pas cédées à des tiers. Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatiques et Libertés" du 6 janvier 1978). Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter le CREAI à l'adresse ci-dessous.

Flash Hebdomadaire édité et imprimé par le CREAI / 54 Bd Montebello / BP 92009 / 59011 Lille Cedex

Tél : 03.20.17.03.03. / Fax : 03.20.17.03.17. / ISSN 0753-6906

Responsable de la publication : Frédéric Ghyselen

Sélection des informations : [Laurence Allaëys](#)

Offres d'emploi : *Marie Declercq*

Adresse du site : <http://www.creaihd.fr/>

CREAI du Hauts-de-France

Siège social : 54, Bd Montebello - BP 92009 - 59011 Lille Cedex

Tél. 03 20 17 03 03 - Fax. 03 20 17 03 17
